

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 228

Artikel: Lettre de Grèce

Autor: Hellenis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

séance consacrée aux femmes agentes de police, et une autre réservée aux femmes diplomates — sait-on que la Suisse a le privilège d'en compter une à Berne, la très charmante Miss Atcherson, la première femme diplomate des Etats-Unis, actuellement secrétaire à la Légation américaine, et féministe et suffragiste convaincue ?

* * *

En marge du Congrès, M^{lle} Manus s'est chargée encore d'organiser une exposition de travaux féminins de tous pays, de préférence de travaux à l'aiguille, qui pourraient être vendus au profit de l'Alliance Internationale. S'il est possible de mener à chef cette entreprise, on peut lui prédire un vif succès : nous nous souvenons d'une Exposition analogue, au Congrès de Budapest en 1913, qui avait réuni tous les suffrages.

* * *

Et en terminant, disons pour répondre aux demandes qui nous ont été adressées, et qui prouvent l'intérêt éveillé par ce Congrès, que l'on peut, dès maintenant et jusqu'au 30 avril, s'inscrire comme congressiste auprès du Bureau Central de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, 11, Adam Street, Adelphi, Londres W. C. 2. Le prix de la carte de Congrès pour les congressistes est de 20 fr. français, *qui ne seront à payer que sur place*, à la Sorbonne à partir du 26 mai, sur présentation de la carte provisoire délivrée par le bureau de l'Alliance. On peut se procurer dès maintenant des formulaires d'inscription auprès de la Présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, M^{lle} Emilie Gourd, Pregny, Genève. Rappelons encore que les déléguées officielles seront désignées par le Comité de l'A. S. S. F., seule Association suisse affiliée à l'Alliance Internationale. Nous en publierons la liste sitôt qu'elle sera définitivement arrêtée.

Enfin rappelons qu'un Congrès international de cette envergure ne s'organise pas sans frais considérables, que bon nombre des pays dont les Sociétés suffragistes sont affiliées à l'I. W. S. A. sont des pays à change très déprécié, et que, par conséquent, il y a un devoir de solidarité internationale de la part des pays à change élevé à contribuer pour leur petite part à ces frais. C'est ce qu'ont déjà compris plusieurs des Sections

simplement merveilleux. J'aurais bien souhaité voir les portraits de M^{me} Schulthess et de sa fille, que l'artiste venait de terminer. Malheureusement pour moi, ils avaient été expédiés déjà à Berne à leurs heureux possesseurs.

Parmi les études de Louise Breslau, quelques-unes rappellent les charmants portraits à contre-jour qu'ont publiés des revues d'art : portraits de fleurs, portraits d'enfants, portraits d'artistes. Il y a aussi des chats et des chiens dont leurs maîtres n'ont pas voulu se séparer, même en peinture. L'artiste semble aimer les bêtes comme on les aime quand on est marqué d'un certain signe, c'est-à-dire avec adoration. Autant que les silhouettes à contre-jour, les images dans la glace la séduisent. Jeunes femmes à leur toilette, tordant leurs cheveux ou fixant leurs bijoux, et reflétées dans l'eau claire du miroir.

Les portraits d'hommes sont moins nombreux, mais justement célèbres. Tel le portrait fameux du sculpteur Carriès. Celui d'un ami de Louise-Catherine, le poète anglais Davison, — une bien curieuse œuvre de jeunesse, — est encore au mur de l'atelier.

Entre M^{lle} Breslau et M^{lle} Zillardht, — l'amie de toujours, celle qui partage sa vie, et dont on me montre l'œuvre artistique, de belles verreries et des bijoux charmants, — je quitte le pavillon contre lequel s'écrasent les branches des arbres si proches, et j'atteins la villa en passant sous un berceau où les rosiers grimpants ont encore des fleurs. « J'ai gagné ma maison avec mon pinceau », dit la voix calme, un peu traînante de l'artiste.

Au haut du perron, un petit vestibule ; à gauche la salle à manger, à droite le salon où nous attend le goûter. Meubles vieillots, confortables et charmants. Aux murs des tableaux encore « où chantent des tons calmes », d'après le mot de Marie Bashkirseff. Le

de l'Association suisse, qui ont versé à la trésorière centrale, M^{me} Leuch (compte de chèques postal III. 40. 19, Berne, Association suisse pour le Suffrage féminin) des contributions, dont nous les remercions ici, espérant que cet exemple sera suivi, tant par d'autres Sociétés féminines suisses que par les lecteurs de ce journal.

LETTRE DE GRÈCE

Athènes, décembre 1925.

Le 3^{me} Congrès de la Petite Entente des Femmes.

Le Congrès annuel de la Petite Entente s'est tenu à Athènes du 6 au 13 décembre. La Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Grèce y étaient représentées. La délégation polonaise n'avait pu y venir à cause des élections municipales qui avaient lieu en Pologne au même moment.

Le premier jour fut consacré à visiter l'Acropole. Le lendemain commença le Congrès qui tenait ses assises dans la salle de la Société d'Archéologie. Les rapports des diverses délégations y furent lus ; ils démontrent combien intensif fut le travail des différentes sections tant au point de vue féministe que pacifiste et, en constatant le succès de leurs efforts, on ne peut qu'espérer une réalisation prochaine de tous leurs buts.

L'après-midi de ce même jour fut inaugurée l'Exposition de peinture de tous les pays de la Petite Entente et d'art décoratif grec. Le Maire d'Athènes reçut ce jour-là les délégations de la Petite Entente, et souhaita voir très prochainement les femmes grecques entrer aux Conseils municipaux.

Le mardi 8 décembre, la séance fut consacrée à l'étude de *La situation de la femme dans le Code familial*. Il résulta de la discussion deux courants nettement déterminés. Les délégations tchécoslovaque et roumaine, éminemment conservatrices, s'opposaient à une trop grande liberté en ce qui concerne le divorce, alors que les délégations serbe et grecque, plus radicales, soutenaient le point de vue contraire. La Princesse Cantacuzène, présidente de la délégation roumaine, définit ainsi son point de vue : « féminisme signifie prendre pour base la conservation de la famille et de l'Etat ». M^{lle} Athanasevits, secrétaire de la

portrait de M^{lle} Zillardht : sourire tendre des lèvres fortes, sourire émerveillé et spirituel des grands yeux pâles. Et des fruits et des fleurs :

« ... J'ai vu à la Malmaison, dans la roseraie si habilement reconstituée de l'impératrice Joséphine, le rosier qui porte votre nom. Au Pavillon de l'horticulture de l'Exposition des Arts décoratifs, j'ai retrouvé cette rose « Louise-Catherine Breslau », dont les tons si fins touchent au rose et au jaune et ne sont ni roses ni jaunes. Vous aimez les fleurs à la folie, sans doute ? — Elle est bien belle, en effet, cette rose que m'a dédiée un grand horticulteur parisien. Oui, j'aime passionnément les fleurs, toutes les fleurs. Tout de même, ce sont des fleurs qui sont la cause de la toux qui me chicane. La Manufacture d'Arras a demandé à trente peintres de fleurs trente études dont elle se servira pour renouveler les motifs des médaillons fleuris de ses tapisseries. J'avais choisi des tulipes se reflétant dans la glace de la cheminée. Vous savez que si les tulipes ont chaud, elles s'ouvrent jusqu'au cœur. Pour que mes fleurs gardent leur forme d'étroite coupe précieuse, je les ai peintes par un grand froid d'hiver dans mon atelier sans feu... Oui, une bronchite qui dure... »

Les jeunes filles rousses servent le thé. Nous regardons le contenu d'un portefeuille de reproductions par divers procédés des œuvres de l'artiste. Je vois en courant de beaux portraits de sa mère ; je revois l'image de M^{me} de Brantes, la charmante dame à mitaines, « portrait admirable et savoureux », en a-t-on dit... Mais la fête intime est terminée. Il faut prendre congé, repasser le seuil hospitalier, regagner le grand Paris. Combien précieuses les heures esquises que la vie nous accorde... mais aussi combien trop brèves !

JEANNE VUILLIOMENET.

section serbe lui opposa un point de vue plus largement humanitaire, basé sur une morale sociale et philosophique.

L'après-midi de ce même jour, dans la grande salle « Le Parnasse », M. Andréadès, professeur à l'Université d'Athènes, M^{me} A. Parren, présidente du Lycéum des femmes grecques et de la section grecque de l'Union internationale « Pax et Libertas », M^{me} Svolos de l'Union des femmes grecques pour les droits de la femme, la Princesse Cantacuzène, présidente de la délégation roumaine, et M. Lambiris, secrétaire de la section grecque de la Société des Nations, parlèrent sur la paix, devant une salle comble. L'auditoire, très attentif et enthousiaste, fit un accueil tout particulier aux paroles éloquentes de la Princesse Cantacuzène qui traita ce noble sujet en véritable orateur.

La troisième séance fut consacrée à l'étude de *La situation de la femme employée*. Le rapport de la délégation grecque présenté par M^{me} Svolos était très important.

La quatrième et dernière séance fut consacrée à la question suivante: *La situation économique des pays de la P. E. F.* M^{me} Odobesco, de la section roumaine, présenta un rapport rempli de statistiques éclairant la question des rapports économiques de ces différents pays. Elle demanda qu'une Petite Entente économique soit instituée qui ait pour but l'étude des rapports économiques, qui s'occupe d'établir des droits de douane spéciaux entre ces pays, et qui essaye de réaliser la fondation d'une grande banque balkanique qui puisse sauvegarder l'expansion économique de ces pays.

A la fin de cette séance, M^{me} Hélène Sifnéos, présidente de la section grecque de l'Union Internationale des Femmes et représentante de toutes les organisations féminines de l'île de Mytilène, lut une requête de celles-ci demandant l'aide de la P. E. F. auprès de la Société des Nations pour sauver les centaines de femmes grecques prisonnières dans les harems turcs. La P. E. F. reçut avec émotion cette requête et promit toute son aide.

Ce même après-midi la P. E. F. fut reçue par M^{me} Countouriotis, femme du Président de la République. Le vendredi fut tenue une séance privée sur la question des minorités. Le samedi, les décisions du Congrès furent rédigées, et le lendemain dimanche, dans la grande salle de l'Académie, elles furent lues devant un auditoire très nombreux par M^{me} Hel. Negropontes, secrétaire de la section grecque.

La séance se termina par des discours des différentes femmes sur des sujets extrêmement intéressants, et le Congrès prit fin par un banquet offert par les femmes grecques.

En général, ce Congrès eut les résultats les plus brillants et les plus heureux en ce qui concerne les questions féministe et pacifistes et les relations des peuples balkaniques. On ne peut que féliciter vivement la section grecque et sa présidente pour son organisation impeccable.

HELLENIS.

Après l'Exposition genevoise du Travail féminin

Publication retardée par différentes circonstances, et notamment par les délais de remboursement des parts de garantie, le rapport et le compte-rendu financier de l'Exposition genevoise du Travail féminin viennent de paraître, apportant bien des renseignements intéressants sur cette vaste entreprise féminine que couronna un plein succès. Succès financier aussi bien que moral, puisque non seulement tous les frais furent couverts, mais encore toutes les parts de garantie intégralement remboursées aux souscripteurs, et le 60 % des frais de location remboursés aux exposantes, tout ceci laissant encore une somme appréciable disponible pour être consacrée aux frais de l'Exposition suisse du Travail féminin, dont il a été ques-

tion dans notre dernier numéro.

Nous sommes certaines d'intéresser toutes celles de nos lectrices qui ont visité l'Exposition genevoise, ou lu ici même de ses descriptions, en publiant ci-après un relevé de ces comptes.

DÉPENSES:

Local: Location du Bâtiment Electoral: fr. 2400,—;	
éclairage et chauffage: 2127,85; surveillance:	
2489,45; aménagement, menuisiers, électriciens,	
peintres, etc.: 11.865,60; nettoyages, vestiaires:	
1335,20; frises stands Travail ménager et Com-	
merce: 400,—	Fr. 20.618 10
Crémérie: Achat denrées diverses, matériel, salaires	» 21.345 70
Soirées: Frais divers, droits d'auteurs: fr. 2329,30;	
droits des pauvres: 198,50	» 2.527 80
Frais divers: Assurance: fr. 747,40; imprimés divers,	
circulaires: 1482,50; frais d'impression catalo-	
gues: 1200,—; affiches, publicité, journaux:	
3075,70; appointements, gratifications: 2625,—;	
frais de téléphone et timbres: 563,75; frais di-	
vers Secrétariat: 1294,75; indemnité à l'Union	
des Femmes pour siège du Secrétariat: 200,—	» 11.189 10
Bénéfice de l'Exposition:	Fr. 18.838 60
	Fr. 74.519 30

RECETTES:

Local: Bonification des frais par exposantes: 1280,65;	
recettes vestiaires, toilettes, électricité: 1892,15	Fr. 3.172 80
Taxes d'inscription des exposantes	» 5418 --
Crémérie: Recettes diverses: fr. 21.977,40; ventes	
de matériel et denrées non utilisées: 1069,55;	
Subvention du Département de Justice et Police	
pour restaurant antialcoolique: 1000,—	» 24.046 95
Soirées: Recettes de concours divers: fr. 657,25;	
id. séances et démonstrations: 599,40; id. soi-	
rées: 2237,20; id. défilés mannequins Haute Cou-	
ture: 1632,90	» 5126 70
Divers: Entrées: fr. 20.175,15; ventes de catalo-	
gues et cartes postales: 972,20; publicité cata-	
logues et billets: 1430,—; vente de vieux pa-	
piers: 63,70; intérêts divers: 173,80	» 22.814 85
Parts souscrites du capital de garantie:	» 13.940 --
	Fr. 74.519 30

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE:

Remboursement du 60% des taxes d'inscription	Fr. 2.777 50
Remboursements sur parts du capital de garantie	» 12.520 --
* Réserve pr parts de garantie restant à rembourser	» 1.420 --
* Réserve pour frais d'impression du rapport	» 300 --
Fonds « Exposition suisse du Travail féminin » re-	
mis à l'Union des Femmes	» 1821,10
	Fr. 18.838 60

* Le reliquat éventuel de ces deux postes ira grossir le fonds « Exposition suisse du Travail féminin ».

* * *

Le capital de garantie émis était de fr. 30.000 et se subdivisait en 40 bons de fr. 100, 120 bons de fr. 50, 2000 bons de

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.